



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

LADOM

L'Agence De l'Outre-mer
pour la Mobilité

VIE QUOTIDIENNE

CONTINUITÉ TERRITORIALE

Vous rendre en France hexagonale dans le cadre :

DE VACANCES, D'UNE COMPÉTITION,
D'UN ÉVÉNEMENT ARTISTIQUE,
D'UN PROJET DE RECHERCHE, ETC.

LADOM,
PARTENAIRE
#MOBILITÉ
DES MOMENTS
CLÉS DE LA VIE

VIE ÉTUDIANTE

VIE ACTIVE

VIE QUOTIDIENNE

URGENCES DE LA VIE

LADOM.FR



VOUS RENDRE EN FRANCE HEXAGONALE

2 dispositifs

0 1

AIDE AU VOYAGE « GRAND PUBLIC » UN VOYAGE POUR PRÉSERVER LES LIENS FAMILIAUX ENTRE LES ULTRAMARINS.

POUR QUI ?

Les personnes résidant en outre-mer (aucune limite d'âge). Cette aide individuelle de continuité territoriale est attribuée sous conditions de ressources (quotient familial inférieur ou égal à 18 000 €). Un dossier en ligne devra être constitué pour chaque voyageur (enfants y compris, à partir de l'âge de 2 ans).

L'ACTION DE LADOM

Elle se caractérise par l'attribution d'un bon de réduction (appelé bon de continuité) valable sur **un billet d'avion A/R** en classe économique, au départ de la collectivité d'outre-mer et à destination de l'Hexagone. Ce bon de réduction est à présenter auprès d'une compagnie aérienne ou d'une agence de voyages partenaire de LADOM et viendra en déduction du prix du billet d'avion A/R. Le montant du bon dépend du territoire d'outre-mer.

Pour connaître sa valeur, connectez-vous sur ladom.fr



BON À SAVOIR

- Un délai de carence de 3 années pleines sera observé entre deux demandes.
- Sauf exception, vous ne pouvez pas bénéficier de plusieurs aides de LADOM sur une même année civile.
- Il n'est pas nécessaire de déposer un dossier en ligne pour les enfants âgés de moins de 2 ans car ils voyagent sur le siège de leur parent.
- Un délai d'instruction est nécessaire avant d'obtenir une réponse de LADOM. Par conséquent, nous vous invitons à anticiper le plus possible votre demande.

Conditions en détail sur ladom.fr

Raison personnelle :
rendre visite à vos proches, passer quelques jours de vacances, etc.



0 2

AIDE AU VOYAGE « TALENTS » **UN VOYAGE VERS L'EXCELLENCE CULTURELLE,** **SPORTIVE ET ACADÉMIQUE.**

POUR QUI ?

Ce dispositif s'adresse à 3 catégories de talents résidant en outre-mer :

- Jeunes espoirs sportifs
- Artistes / acteurs culturels
- Doctorants / post-doctorants

Il est accessible sous conditions de ressources (quotient familial inférieur ou égal à 18 000 €).

L'ACTION DE LADOM

Le montant de l'aide au voyage, les conditions et les modalités sont disponibles sur ladom.fr

***Le nombre d'aides au voyage dépend du profil du talent :**



Jeunes espoirs sportifs
4 aides au voyage/an



Artistes / acteurs culturels
2 aides au voyage/an



Doctorants / post-doctorants
1 aide au voyage/an

COMMENT DÉPOSER UNE demande d'aide À LA MOBILITÉ ?



- 1 Connectez-vous sur ladom.fr
- 2 Vérifiez (de préférence) votre éligibilité avant de déposer une demande. Pour ce faire, LADOM met à votre disposition un simulateur d'éligibilité en ligne.
- 3 Déposez votre demande en ligne et suivez les différentes étapes.



LADOM,
PARTENAIRE
#MOBILITÉ
DES MOMENTS
CLÉS DE LA VIE



Tous nos dispositifs
sont soumis à conditions
de ressources.
Renseignez-vous
sur ladom.fr



Cofinancé par
l'Union européenne